

CONSIGNES PRATIQUES DE TRI

DANS LE CONTAINEUR A BANDE JAUNE			
	<p>Les bouteilles transparentes en plastique: eau, jus de fruit, soda et désormais les bouteilles d'huile domestique</p>		<p>les briques alimentaires (lait, potage, jus de fruit...)</p>
	<p>les bouteilles ou flacons de lessive, d'adoucissant, de liquide vaisselle, de javel, de nettoyeurs ménagers...</p>		<p>les boîtes et emballages en carton</p>
	<p>les bouteilles de lait, de soupe...</p>		<p>les boîtes de conserve métalliques et les boîtes de boisson</p>
	<p>les barquettes en aluminium</p>		<p>les aérosols et les bidons métalliques</p>
	<p>Je jette dans ma poubelle individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les films et sacs en plastique ➤ les petits emballages en plastique ou en polystyrène ➤ les boîtes de conserve contenant des restes ➤ les barquettes sales ou contenant des restes ➤ les couches-culotte 		
 	<p>Attention, les bombes aérosols comportant ces étiquettes contiennent un gaz dangereux et doivent être portées à la déchetterie.</p>		

Le plus écologique: pour être recyclé, ces déchets sont broyés, il n'y a aucun inconvénient à les plier ou les écraser avant de les mettre dans les conteneurs, cela permettra d'en stocker une plus grande quantité.

DANS LE CONTAINEUR A BANDE BLEUE			
	<p>les journaux</p>		<p>les magazines</p>
	<p>les publicités les enveloppes blanches avec ou sans fenêtre</p>		<p>les catalogues tout papier</p>
	<p>Je jette dans ma poubelle individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les papiers salis ou gras ➤ les films en plastique enveloppant les revues ➤ les articles d'hygiène ➤ les papiers peints ➤ les enveloppes Kraft 		

DANS LE CONTAINEUR A BANDE VERTE OU BLANCHE

 	<p>les bouteilles en verre de couleur sans bouchon ni capsule</p> <p>les bouteilles de verre blanc sans bouchon ni capsule</p>		<p>les bocaux de conserve et les pots de verre blanc sans couvercles</p>
	<p>Je jette dans ma poubelle individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les pots de fleur ➤ la vaisselle en faïence ou en porcelaine ➤ les glaces, les verres à vitre ➤ les ampoules à incandescence 		



Qu'est ce que j'en fais?

MATIERE	MODE D'ELIMINATION
Les pneumatiques	Lors de l'échange, le distributeur doit les reprendre.
Les huiles de vidange usagées	Je les apporte à la déchetterie et je les vide dans l'appareil prévu à cet effet.
Les batteries	Lors de l'échange, le distributeur doit les reprendre.
Les déchets verts de tonte et de taille d'arbustes	Je les apporte à la déchetterie, ils serviront à fabriquer du compost.
Les piles	Je les apporte dans un magasin ou à la déchetterie.
Les équipements électriques (réfrigérateur, cuisinière électrique, lave linge, lave vaisselle, téléviseur et tout appareil électrique)	Lors de l'achat d'un appareil neuf en remplacement, je les donne au distributeur qui doit se charger de les remettre dans la filière de recyclage.
Les équipements électroniques (ordinateur, imprimante, fax, scanner)	S'il n'y a pas d'achat de remplacement, je les apporte à la déchetterie.
Les ampoules à économie d'énergie, les tubes au néon	
Une cuisinière tout gaz	Je l'apporte à la déchetterie.
Les encombrants (matelas, sommiers, fauteuils, canapé)	Je les apporte à la déchetterie.
Les vélos et toute ferraille	Je les apporte à la déchetterie.
Les cartons	Je les plie et je les apporte à la déchetterie.
Les gravats de démolition	Je les apporte à la déchetterie.
Les déchets ménagers spéciaux (peinture, bombes aérosols, diluants, contenants de phytosanitaire, ...)	Je les apporte à la déchetterie.